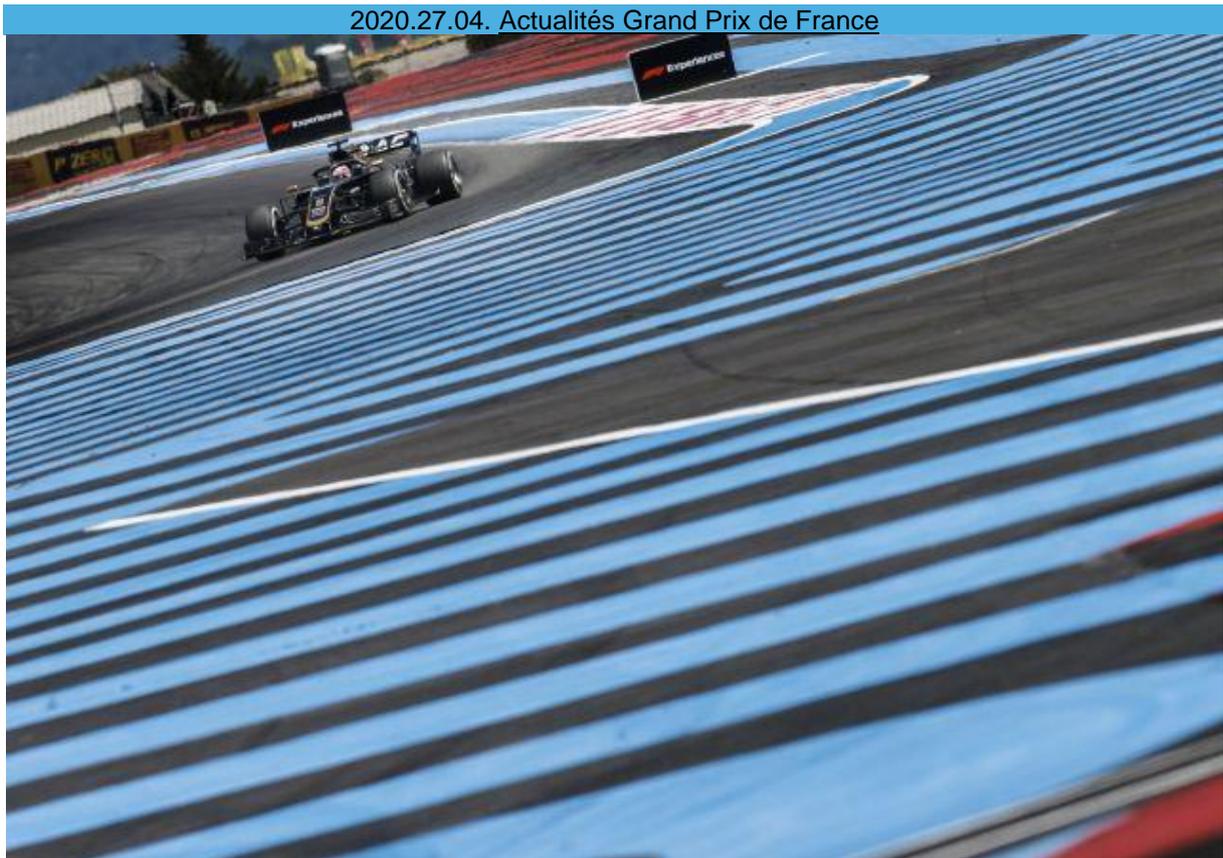


## **Le Grand Prix de France de Formule 1 prend acte de l'impossibilité de maintenir son événement**



En raison des déclarations du Président de la République Française visant à interdire les grands événements jusqu'au milieu du mois de juillet au minimum et à maintenir la fermeture de l'espace Schengen jusqu'à nouvel ordre, et des récentes décisions annoncées par le Gouvernement Français afin de lutter contre la propagation du virus Covid-19, le GIP Grand Prix de France – Le Castellet prend acte de l'impossibilité de maintenir le Grand Prix de France de Formule 1 du 28 juin prochain.

La santé et la sécurité de ses spectateurs, de ses partenaires et de l'ensemble des acteurs de la Formule 1 est une priorité. Le GIP Grand Prix de France – Le Castellet soutient les décisions prises par le Gouvernement Français.

Le Grand Prix de France de Formule 1 tient à remercier ses clients, l'ensemble des administrateurs de son GIP, le Circuit Paul Ricard, l'ensemble de ses partenaires et des entreprises l'accompagnant dans l'organisation de cet événement.

Eric Boullier, Directeur Général du GIP Grand Prix de France – Le Castellet : « Compte tenu de l'évolution de la situation liée à la propagation du virus Covid-19, le Grand Prix de France prend acte des décisions annoncées par l'Etat rendant impossible le maintien de notre événement. Les regards du GIP Grand Prix de France – Le Castellet se tournent déjà vers l'été 2021 afin d'offrir à nos spectateurs un événement encore plus inédit au cœur de la Région Sud. »

Chase Carey, Président-directeur général de la Formule 1 : « Nous avons été en contact étroit avec le promoteur français au cours de l'évolution de la situation et, bien qu'il soit décevant pour nos fans et la communauté de la F1 que le Grand Prix de France n'ait pas lieu, nous soutenons pleinement la décision prise par les autorités françaises et espérons être bientôt de retour au Paul Ricard. »

Pour tous les détenteurs de billets du Grand Prix de France 2020, les modalités de remboursement seront précisées prochainement sur le site [www.gpfrance.com](http://www.gpfrance.com). Le GIP Grand Prix de France – Le Castellet partage la déception des spectateurs qui avaient réservé leurs places pour cette édition et s'engage à faciliter le remboursement de chaque billet ainsi que des services annexes commercialisés sur son site (i.e camping, navette, parking).